

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

12/12/2025

N° E25000157 / 30

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire du 12/12/2025

Vu enregistrée le 12/12/2025, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune de REMOULINS demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la révision du Règlement Local de Publicité de la commune de REMOULINS ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'Urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jacques CIMETIERE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

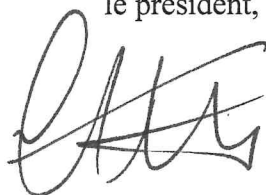
ARTICLE 2 : Monsieur Pascal BESSON est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune de REMOULINS, à Monsieur Jacques CIMETIERE et à Monsieur Pascal BESSON.

Fait à Nîmes, le 12/12/2025

le président,



Christophe CIRÉFICE